

Le cadre juridique de la profession (DPR1511_TGI)

 ECTS
3 crédits

 Composante
IUT d'Annecy

En bref

- **Langues d'enseignement:** Français
- **Ouvert aux étudiants en échange:** Oui

Présentation

Objectifs

Lors de ce module, les stagiaires seront en mesure de :

- Comprendre le cadre juridique applicable à la profession d'agent immobilier
- Respecter les règles de Droit dans la pratique professionnelle
- Rédiger un mandat de vente dans le respect des lois

Heures d'enseignement

Le cadre juridique de la profession - CM	Cours Magistral	12,25h
Le cadre juridique de la profession - TD	Travaux Dirigés	12,25h

Pré-requis obligatoires

Prérequis : Avoir suivi le module « Eléments fondamentaux du Droit patrimonial ».

Plan du cours

Chapitre 1 : La réglementation applicable à la profession d'agent immobilier

1. Présentation des lois applicables et définition de l'agent immobilier

2. Les conditions d'accès à la profession

- Les conditions à remplir
 - L'immatriculation au RCS
 - La délivrance de la carte professionnelle
 - L'habilitation des négociateurs
- ## 3. Les conditions d'exercice de la profession

- L'obligation d'information et de conseil
- L'obligation de formation continue
- Les règles relatives à l'affichage et à la publicité
- Le code de déontologie
- La protection des données personnelles

Chapitre 2 : La réglementation applicable au mandat de vente

1. La définition et les lois applicables
2. L'information précontractuelle
3. Les parties au contrat : le mandant et le mandataire
4. Les clauses principales
5. Les différents types de mandat
6. La loi sur le démarchage à domicile

Compétences acquises

Macro-compétence

Micro-compétences

Infos pratiques

Lieux

› Annecy-le-Vieux (74)